



La Gazette de Gerbéal

Mai 2025

Le Mot du Maire

Avec l'arrivée des beaux jours où l'on voit la nature qui se réveille, le fleurissement de nos arbres fruitiers, me voici revenir vers vous pour vous informer des projets du conseil municipal pour l'année 2025.

Je pense que cette année verra la mise en place du nouveau document d'urbanisme (PLUiH). Il sera différent des autres PLU, notamment par la préservation des zones humides et la dispersion de l'habitat futur. J'entends vos remarques, les actions menées sont aussi la rénovation de l'habitat ancien. Malheureusement nous en avons très peu puisque la guerre a détruit en partie notre village. Sachez que nous sommes attentifs à ce nouveau document d'urbanisme.

Concernant les projets de la commune, des travaux de voirie et notamment les réfections des voiries communales N°3 – Les Fourneaux, et la n° 5 – la Basse seront réalisées.

Une étude sur la rénovation thermique du foyer rural sera menée avec un audit énergétique et une étude de faisabilité du futur lotissement.

En vous souhaitant une bonne lecture,

Bernard THOMAS
Le Maire



La cueillette des jonquilles

*Sous un ciel bleu, éclatant et pur,
Une association de Gerbéal,
Appelée aussi Espace Culture,
Se réunit pour le festival.*

*Aidés par des amis du village,
Jeunes et anciens mêlés, de tous âges,
Dans les champs dorés, taches de lumière,
Jonquilles par millier, ils ramassèrent.*

*Collecter pour la fête des jonquilles,
Défilé magique de Gérardmer,
Devant toutes ces fleurs qui scintillent,
L'ambiance est à la légèreté.*

*Quatre vingt sept mille jonquilles cueillies,
Plus de mille sept cent quarante bouquets,
Une piscine de jonquilles bien remplie,
Trois journées de solidarité.*



AU SOMMAIRE

Infos diverses

P 2 A 8

- Note budgétaire
- Réomi Décryptage
- Calendrier de collecte
- Infos Express - Eau
- Etat Civil

Dossier

P 9 A 16

- Les dangers du monoxyde de carbone
- Agenda
- Portrait «Louis BERTRAND»
- Vie scolaire
- Vie associative

Note Budgétaire

Le budget 2025 a été voté le 4 avril par le Conseil Municipal.

OBJECTIFS ET OBLIGATIONS LEGALES

Le budget primitif 2025 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025 et reste du prévisionnel.

Comme les années précédentes les budgets 2025 ont été réalisés avec toujours la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau des services rendus aux habitants ; de contenir la dette et de mobiliser des subventions auprès des différentes structures publiques.

INFORMATIONS GENERALES (informations statistiques, fiscales et financières)

- La population est de 553 habitants.
- Le nombre de résidences secondaires se monte à 190.
- Total population DGF (Dotation Globale de Fonctionnement : 765 habitants.

Concernant la Fiscalité, la commune n'a pas augmenté ses taux fiscaux depuis plus de 10 ans. Ses taux sont dans la moyenne de la strate des communes de même taille.



Avec la mise en place de la Redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative (Reomi) mise en place depuis le 1er janvier 2024 par la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges (CASDDV) et le double paiement par les habitants de ce service à la communauté d'agglomération à la fois par la fiscalité de la CASDDV et la facturation de la Reomi, la commune a baissé les taux des taxes directes locales en 2024, afin de redonner une part de la fiscalité qui finançait le service déchets.

Cette baisse des taxes a impacté mécaniquement les dotations de l'Etat attribuées à la commune, qui sont en nette diminution en 2025. C'est pourquoi, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter les taux des taxes foncières des propriétés bâties, non bâties et d'habitation en 2025.

En conséquence, les taux augmentent de 1% (+3% des bases de l'Etat) et sont fixés comme suit :

- **taxe foncière sur les propriétés bâties : 36,77 %**
- **taxe foncière sur les propriétés non bâties : 23,65 %**
- **taxe d'habitation : 21,35 %**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

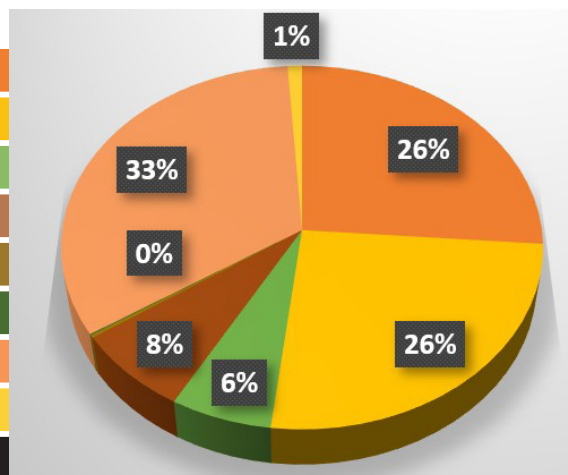
● DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les contributions obligatoires, les indemnités des élus et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **1 078 433,18 €** et se décomposent comme suit :

DÉPENSES

Charges à caractère général	282 600,00 €
Charges de personnel	277 000,00 €
Atténuations de produits (FNGIR)	67 389,00 €
Autres charges de gestion courante	78 860,00 €
Charges financières (emprunt)	2 605,00 €
Charges exceptionnelles	1 000,00 €
Virement à la section d'investissement	357 596,34 €
Opérations d'ordre entre sections	11 382,84 €
Total Dépenses	1 078 433,18 €

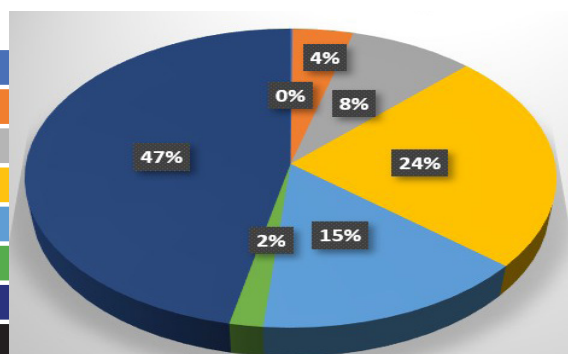


● RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (locations bâtiments communaux, redevances d'occupation du domaine public...) et principalement aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat. Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **1 230 107,07 €** et se décomposent comme suit :

RECETTES

Opérations d'ordre entre sections	1 660,00 €
Produits de services	49 800,00 €
Impôts et taxes	102 832,00 €
Fiscalité locale - impôts locaux	291 000,00 €
Dotations et participations	188 172,00 €
Autres produits de gestion courante	23 000,00 €
Excédent reporté	573 643,07 €
Total Dépenses	1 230 107,07 €



► SECTION D'INVESTISSEMENT

Une commune qui veut évoluer favorablement a le devoir d'investir. Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la collectivité à moyen ou long terme.

Pour l'année 2025 la section d'investissement s'équilibre à **916 917,97€** soit par rapport au budget primitif 2024 -5%.

●DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

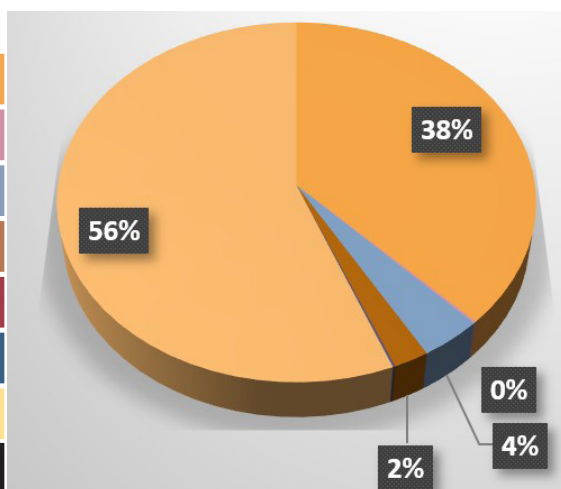
Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création, (constructions, réseaux...).

Les principaux projets d'investissement sur le budget communal de l'année 2025 sont les suivants :

- Travaux de voirie - réfection des Voiries Communales n°3 et 5,
- Etude de la rénovation thermique du foyer rural,
- Aménagement d'un nouveau bar au foyer rural,
- Achat de terrains,
- Achat de divers matériaux et outillage,
- et pour résumer le maintien en bon état du patrimoine communal,

DÉPENSES

Déficit reporté	344 757,97 €
Opération d'ordre	1 660,00 €
Capital des emprunts	35 000,00 €
Frais d'études	20 000,00 €
Dotations fonds divers	500,00 €
Remboursement caution	2 000,00 €
Immo corporelles (travaux et achats d'investissement)	513 000,00 €
Total Dépenses	916 917,97 €



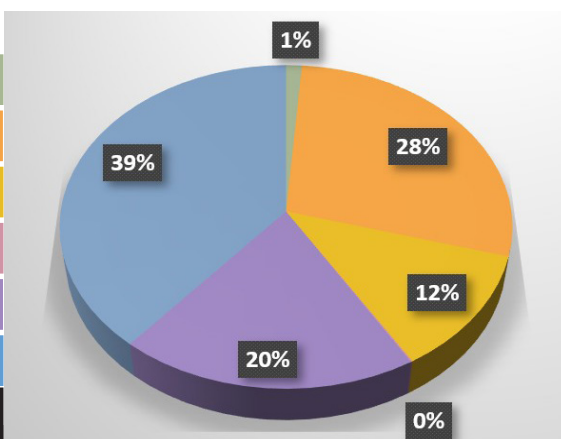
●RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Deux types de recettes d'investissement coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement), les dotations et fonds divers et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

Le virement de la section de fonctionnement permet d'équilibrer le budget investissement et de financer les investissements. Il est démontré une saine gestion puisque 39% des recettes proviennent du transfert de la section de fonctionnement.

RECETTES

Opération d'ordre entre sections	11 382,84 €
Affectation - Réserves	258 981,97 €
FCTVA, taxe d'aménagement, fonds divers	110 000,00 €
Dépôt et cautionnement reçu	2 000,00 €
Subventions d'investissement	176 956,82 €
Transfert du fonctionnement	357 596,34 €
Total Recettes	916 917,97 €



Conclusion

Le projet de budget qui vous est présenté s'inscrit dans la ligne des budgets précédents. Les efforts de gestion sont poursuivis. Le suréquilibre en fonctionnement est atteint sans difficulté majeure et devrait permettre de respecter le plafonnement imposé par la contractualisation, et permet ainsi l'investissement dans différents projets aussi bien dans le budget principal que dans les budgets annexes.

Une note de synthèse plus détaillée avec les budgets annexes est disponible sur le site internet de la commune : www.gerbepal.fr , rubrique municipalité > conseil municipal > procès verbal note de synthèse BP 2025

Ainsi qu'une synthèse des comptes financiers uniques 2024 votés au conseil du 6 mars 2025

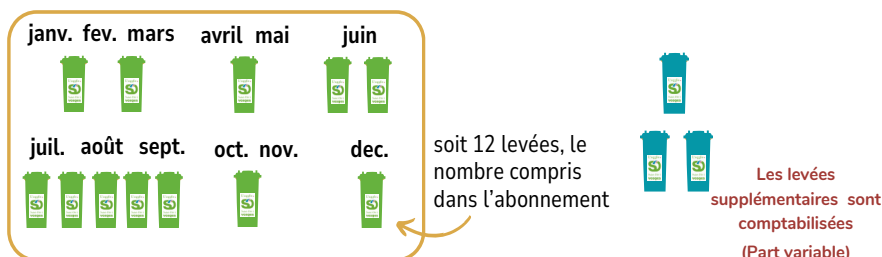
REOMI FACTURATION 2025



QUE SE PASSE-T-IL ?

Comme pour l'eau et l'électricité, avec la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (REOMI), **vous payez les déchets que vous produisez**. Seul l'**abonnement est fixe**, calculé suivant la composition du foyer ou de l'entreprise. La **part variable** correspond au **volume du bac** et au **nombre de fois** qu'il est **présenté** à la collecte.

Exemple d'un usager qui présente plus son bac en été.



le chiffre

12

nombre de **levées** comprises dans l'abonnement annuel.

QUE COMPREND L'ABONNEMENT ?



? une question, un doute ?

Les agents du service Déchets vous répondent :
Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges
1, Place de l'Europe 88100 Saint-Dié-des-Vosges
03 29 52 65 59 - dechets@ca-saintdie.fr - www.ca-saintdie.fr



En cas d'emménagement ou de déménagement

Déclarer son emménagement ou son déménagement au service Déchets est essentiel, car c'est la période d'utilisation du service qui est prise en compte.

COMMENT PROCÉDER :

- 1 Téléchargez le formulaire correspondant sur : <https://www.ca-saintdie.fr/vie-pratique/service-dechets/redevance-incitative-reomi>
- 2 Envoyez-le :
par mail : dechets@ca-saintdie.fr
ou par courrier : Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, 1, Place de l'Europe 88100 Saint-Dié-des-Vosges

COÛT DE L'ABONNEMENT

SELON LA COMPOSITION DU FOYER

1 personne	127,39 €
2-3 personnes	191,08 €
4 personnes et +	254,77 €
1 personne en point de regroupement	108,28 €
2-3 personnes en point de regroupement	162,41 €
4 personnes et + en point de regroupement	216,55 €

POUR LES PROFESSIONNELS

bac 140 litres	171,68 €
bac 240 litres	294,32 €
bac 660 litres	809,37 €

RÉSIDENCE SECONDAIRE

résidence	191,08 €
en point de regroupement	162,41 €

PAR VARIABLE LEVÉE SUPPLÉMENTAIRE

bac 140 litres	0,95 €
bac 240 litres	1,63 €
bac 360 litres	2,44 €
bac 660 litres	4,48 €
bac 770 litres	5,23 €
bac 5000 litres	33,93 €

N°24

2025

Tous
secteurs

REPAIR CAFÉ 2025

Organisé par l'Association ETC Terra

Gratuit - ouvert à tous

DES BÉNÉVOLES À VOTRE SERVICE

Petites **réparations**, cafetière à **nettoyer**,
appareil à **remettre en état**, venez rencontrer
des bénévoles qui pourront redonner vie à vos
objets du quotidien.

le chiffre

130

objets ont été
apportés au Repair
Café en 2024



QUE PEUT-ON RÉPARER ?

Appareils électriques et électroniques,
Textile,
bijoux,
Petit mobilier.



CALENDRIER 2025

un mercredi/mois de 15h30 à 19h 30

15 janvier	16 avril	17 sept.
19 février	21 mai	15 oct.
19 mars	18 juin	19 nov.



Lieux de rendez-vous

CAP JEUNES : 36, rue Ernest Collin, à Saint-Dié-des-Vosges

Renseignements sur repaircafe.org et sur Ecterra.fr

1 mercredi par mois de 15 h 30 à 19 h 30

Sauf Juillet, Août et Décembre



CALENDRIER 2025



le samedi de 14h00 à 16h00

5 avril - 3 mai - 7 juin



Lieux de rendez-vous

Déo'recycle : 6, route de Raon,
à Saint-Dié-des-Vosges
Information et inscription
sur place. Tél : 06 95 19 85 74

Rappel

- Les **sacs jaunes** et **ordures ménagères** sont refusés en déchetterie.
- Les **sacs jaunes** sont à **récupérer** librement en **mairie**. Si vous utilisez un conteneur jaune pour le tri, merci de ne plus mettre de sacs jaunes dedans et d'y déposer les déchets recyclables en vrac.
- Pour une question de sécurité et de facilité de collecte, veuillez ne pas présenter à la collecte des sacs jaunes trop lourds.

Points particuliers

- les **essuie-tout**, **mouchoirs usagés** sont à mettre de préférence au composteur, à défaut dans les ordures ménagères
- les **cartons bruns** sont à déposer à **plat** en déchetterie.
- les **textiles** sont à apporter en déchetterie ou dans les bornes textiles.

N° 28
HIVER
2025Tous
secteurs

UP CYCLING 2025

Organisé par
Déo'recycle et
L'atelier du
Petit Prince

Lors de chaque atelier, offrez un
nouveau look à vos meubles grâce
aux conseils avisés de notre expert
en relooking et passez un agréable
moment de partages lors de la pause
gourmande.

COMMENT Y PARTICIPER ?

- Tarif : 10 € par atelier, en plus de l'achat du meuble relooké avec Déorecycle,
- Paiement à l'inscription à Déorecycle, 3 semaines minimum, avant la date de l'atelier (capacité maximale de 6 personnes).

Repartez avec votre création unique,
en ayant contribué à une démarche
éco - responsable et solidaire !



Le réemploi au service de l'emploi



Agenda du tri et de collecte 2025

Calendrier de collecte 2025



JOURS DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES toutes les semaines

Lundi : Gerbépal, La Houssière, Vienville, Vanémont

Mercredi : Arrentès - de - Corcieux, Corcieux

Jeudi : Barbey-Seroux, Biffontaine, La Chapelle - devant - Bruyères, Les Poulières

COLLECTE DU TRI SÉLECTIF en semaine impaire suivant ce calendrier :

Lundi : Gerbépal, La Houssière, Vienville, Vanémont

Mercredi : Arrentès - de - Corcieux, Corcieux

Jeudi : Barbey-Seroux, Biffontaine, La Chapelle - devant - Bruyères, Les Poulières

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

MARS

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

● Les horaires de tonte

Les bruits liés à des travaux de bricolage ou de jardinage (tontes) ne sont autorisés que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

● Réglementation de l'entretien des haies dans le département des Vosges

Sur l'ensemble du département des Vosges, il est interdit à quiconque d'effectuer des travaux (destruction, entretien, taille...) sur les haies pendant une période allant du 16 mars au 15 août (arrêté préfectoral 139 du 25 mai 2023).

Les haies, une structure végétale linéaire pouvant associer ou non arbres, arbustes, arbrisseaux et ronces, inférieure à 10 mètres de largeur, qui pousse librement, ou est entretenue et qui constitue un habitat nécessaire à l'alimentation et à la reproduction des espèces comme des oiseaux, petit gibier, reptiles, amphibiens, insectes etc... ou est susceptible d'accueillir de telles espèces. En effet, les haies hébergent de nombreuses espèces, dont la plupart sont en forte régression. Par exemple, il est constaté une baisse de 41 % des espèces d'oiseaux rencontrées dans les jardins au printemps liée à la déstructuration globale des écosystèmes naturels sur ces 10 dernières années (2012-2022). Cette érosion des populations se poursuit.

Les haies sont une source majeure de nourriture pour les animaux et, d'une manière générale, participent au maintien de la biodiversité animale et végétale.

Les oiseaux nichent à l'époque la plus favorable (mi-printemps / mi-été), où la nourriture est la plus abondante et la plus aisément accessible, une fois les jeunes éclos.

Il est donc aussi conseillé d'entretenir les haies durant la période automne/hiver pour préserver la biodiversité.

● Subventions voyages scolaires

Comme les années passées la commune aide les familles de Gerbépal dont les enfants participent à un voyage scolaire ou à un séjour organisé par leur établissement scolaire. L'aide attribuée est de 50€ par enfant scolarisé au collège ou lycée, une fois par an.

Une fois le voyage réalisé, vous pouvez faire votre demande en mairie avec le justificatif de l'établissement scolaire de participation au voyages scolaire, muni d'un RIB. Un formulaire sera à remplir sur place. Le remboursement se fera par virement bancaire.

INFO EAU - Communauté d'agglomération

En 2025, du nouveau pour votre service eau !



Retrouvez prochainement toutes nos informations (règlements de service, formulaires..) sur le site internet : <https://www.ca-saintdie.fr/vie-pratique/eau-et-assainissement/eau>



Nous sommes joignables
au 03.29.52.66.80
du lundi au vendredi
de 9h à 12h
ou par courriel à
eau-assainissement@ca-saintdie.fr



Nos équipes vous accueillent au
560 rue des Grands Prés
à Sainte-Marguerite
du lundi au vendredi de 9h à 12h



A partir de cette année, vous
recevez deux factures par an :
- Une facture d'abonnement
en milieu d'année
- Une facture de consommation
au début de l'année suivante



À Senones
7 Rue Constant Verlot



À Anould
33 Place Léon Kirmann





*Amandine,
Alizée,
Pauline bénévoles
de l'association les petits
forfoulets décorent le village
pour les fêtes de Pâques*

Etat civil



Naissances

> **Raven, né le 6 février**, fils de Gwenaëlle YUNTA et Clément PETIT, domiciliés 11, Place Maurice Lemaire.

> **Esmée, née le 7 février**, fille de Cloé MARCHAL et Ambroise GBOHO, domiciliés 9 bis, le Haut des Frères.

> **Camille né le 14 février**, fils de Alizée MARGO et Léo BOULEAU, domiciliés 9, Place Maurice Lemaire.

> **Billie, née le 3 mars**, fille de Marion KLEIN et Tristan BUND, domiciliés 26, Les Bonnes Frais.

Félicitations aux parents

Décès

> **le 11 janvier, Madame Gabrielle PETITDEMANGE née FLEURENCE**, à l'âge de 90 ans, domiciliée 3, route de la Basse.

> **le 13 janvier, Monsieur Albino GONCALVES**, à l'âge de 79 ans, anciennement domicilié aux Trexons.

> **le 19 février, Monsieur Philippe MARA**, à l'âge de 65 ans, domicilié 4, route de Rayerant.

> **le 3 mars, Monsieur François PETITDEMANGE**, à l'âge de 78 ans, domicilié 5, les Aboixons.

*Nous présentons toutes nos
condoléances aux familles*

PRÉSERVEZ VOTRE BUDGET ET L'ENVIRONNEMENT

L'Agglo

vous propose des équipements
pour réaliser des économies d'eau potable
à prix avantageux !

L'agglo.



Saint-Dié des
vosges



Récup'Eau

Réservations auprès de la Communauté
d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges

Pour permettre au plus grand nombre d'adopter les
écogestes du quotidien, la Communauté d'Agglomération
de Saint-Dié-des-Vosges propose aux habitants du territoire
d'acquies un ensemble de dispositifs à économie
d'eau composé d'un récupérateur d'eau de pluie
et d'un kit hydro-économe, le tout à un tarif très
avantageux !

RÉCUPÉRATEUR DE 500 L



Cuve 500 L cylindrique,
avec réhausseur et
collecteur de gouttière
Dim : Diamètre 94 x 128 cm
Poids 13,2 kg
Couleur taupe

25€

RÉCUPÉRATEUR DE 1 000 L



Cuve 1 000 L cylindrique,
avec collecteur
de gouttière
Dim : 100 x 105 x H120 cm
Poids 30 kg
Couleur au choix
beige ou gris

55€

UN KIT HYDRO-ECONOME



à installer pour économiser
jusqu'à 44m³ d'eau par an



Contenu : 1 limiteur de débit de douche (8 litres par minute), 1 limiteur de débit de robinet (5 par minute) et ses 2 joints,
1 sac WC pour économiser 2 litres à chaque utilisation. Equipement fournis avec leur notice d'installation et d'entretien.

COMMENT BÉNÉFICIER DE CETTE OPÉRATION ?

- 1 - Je transmets le formulaire de réservation accompagné d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (Par courriel, courrier, ou remise en main propre à la communauté d'agglomération);
- 2 - Je reçois l'avis d'attribution favorable et je dispose de 15 jours pour régler ma commande (Par chèque ou virement bancaire);
- 3 - Je reçois par courrier le récépissé de paiement et le bon de retrait;

4 - **Sous un mois**, je prends RDV au numéro indiqué sur le bon de retrait pour récupérer mon matériel (Retrait du matériel sur Saint-Dié-des-Vosges avec un véhicule adapté aux dimensions de la cuve choisie : camionnette, remorque et sangles etc.);

5 - J'installe mon matériel et j'envoie une photographie de l'installation au service instructeur (Les équipements sont fournis « clef en main » et sont faciles d'installation).

Pour plus d'informations : www.ca-saintdie.fr auprès de Mmes Julie COLIN
et Carole MACHADO au 03 29 52 40 54 recup-eau@ca-saintdie.fr.
Permanence le matin de 9h à 12h, du lundi au jeudi,
au 11 place de l'Europe Valéry Giscard d'Estaing à Saint-Dié-des-Vosges

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

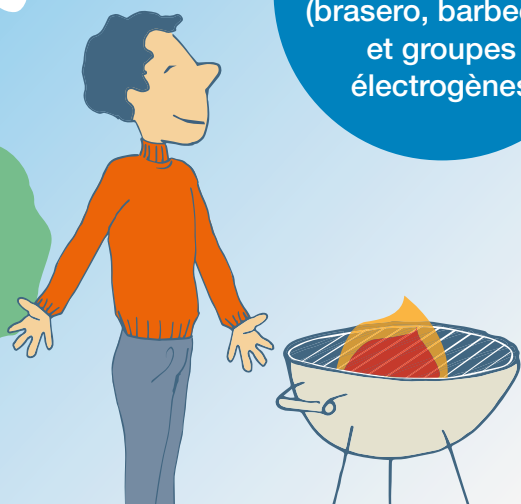
Aérez
au moins
10 min.
par jour



Faites vérifier et entretenir :
chaudières et
chauffages chaque
année avant
l'hiver



Utilisez dehors :
appareils de cuisson
(braseiro, barbecue)
et groupes
électrogènes



**Respectez
le mode d'emploi**
des appareils
de chauffage
et de cuisson



Agenda des manifestations



Mai

> **Jeudi 8 mai :**
Cérémonie du 8 mai

> **Vendredi 23 mai :**
Concert Jazz avec le Conservatoire Olivier Douchain à 20h30 au foyer rural, organisé par Espace Culture, entrée libre.

Juin

> **Dimanche 22 juin :**
Marche populaire de Gerbépal, organisée par Gerbépal Animation. Départ 7h30 au foyer rural. Possibilité de réserver des repas au 06 30 02 36 88 ou 07 87 03 26 04

> **Vendredi 27 juin :**
A l'église, chorale «L'île aux chansons» de Granges sur Vologne, organisé par Espace Culture, entrée libre.

> **Samedi 28 juin : Fête des enfants, à partir de 10h au foyer rural organisée par l'association Les P'tits Forfoulets et l'école.**

Juillet

> **Dimanche 6 juillet :**
Jeux-intervillages 2025 aux Arrentès de Corcieux de 10h à 17h.

> **Dimanche 13 juillet :**
Fête de la Bio à la Ferme du Hazard

> **Lundi 14 juillet :**
Vide-grenier organisé par l'association Brimbelles et buvette

Septembre

> **Samedi 6 septembre :**
Concours de pêche
L'association de pêche de Gerbépal vous invite à son traditionnel **concours de pêche au lieu-dit « les Trexons » de 10H à 18H, inscriptions sur place.**

Octobre

> **Vendredi 3 octobre :**
Soirée FIG, organisée par Espace Culture au Foyer rural.

> **Dimanche 12 octobre :**
Marché des saveurs et distribution des commandes de fromages au foyer rural organisés par l'association Les P'tits Forfoulets.

Résidence de territoire

Dans le cadre du Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC) de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges qui a pour objectif de favoriser l'accès à l'art et la culture pour tous les enfants et jeunes de l'agglomération, **du 16 au 20 Juin 2025 Nicolas Turon est auteur,** photo ci-après, dramaturge, metteur en scène et comédien. Originaire de Lorraine, il explore les arts vivants depuis plus de vingt ans. Il s'est beaucoup engagé dans la création collective, le théâtre de rue, le théâtre jeune public, mais aussi l'écriture et la radio.

Il sera présent dans notre commune à la rencontre des villageois, des associations, des enfants etc. Vous rencontrerez sans aucun doute merci de lui réserver un bon accueil.



Rosa a repris les entraînements pour les prochains jeux inter villages

Encore 3 mois d'attente et de mise en forme pour la deuxième mouture des

JEUX INTER VILLAGES

J'apprécie l'herbe nouvelle depuis quelques jours pour réveiller ma vitalité et ma motivation pour vous retrouver dans "l'arène" des

Arrentès de Corcieux

Le dimanche 6 juillet 2025

Je compte sur les Forfelets de Gerbépal pour monter une équipe de vaillants compétiteurs.

Pas besoin d'être Xena la guerrière, Superman ou Mimi Siku, les jeux proposés sont accessibles à tous femmes - hommes - enfants de tout âge.

Cette année Gerbépal doit défendre les valeurs du village et amener aux Arrentes la joie de vivre et le bon esprit de rencontre.

Merci d'avance de réserver la date, de monter une équipe et/ou de venir supporter notre équipe.

N'hésitez pas à me contacter par mail (micheldidier68@yahoo.fr)

Michel DIDIER

Louis BERTRAND

Aujourd'hui je rends visite à Louis Bertrand, artisan boulanger sous l'enseigne « la miche au levain » à la Basse à Gerbéal.

Je te laisse te présenter. Tu as quel âge ? Quel est ton parcours professionnel ?

J'ai 19 ans, j'ai fait un bac pro boulanger pâtissier en 3 ans au lycée hôtelier à Gérardmer et après ce bac pro un CAP de boulanger en candidat libre puis je me suis lancé en micro-entreprise à la maison. J'ai fait quelques stages et je me suis lancé directement. J'ai construit un four à bois et je travaille à l'ancienne.

Depuis quand as-tu ouvert cette boulangerie ?

Depuis novembre 2023 à la maison pour limiter les frais.

Comment t'est venue l'idée ?

Je me suis entraîné avec le four à bois de mon voisin et les gens ont commencé à voir que je faisais du pain, ils ont commencé à venir et quand j'ai terminé mon lycée, je me suis dit, je vais essayer au moins pour un an.

C'était compliqué à ouvrir avec toutes les démarches administratives ?

Au début oui assez compliqué avec tous les papiers à faire et les normes d'hygiène à respecter.

Après ces mois d'ouverture, est-ce que tu es satisfait des résultats ?

Oui, l'évolution est bonne, ça ne fait que monter. Au début quelques clients sont venus puis avec le bouche à oreille, ça a commencé à s'agrandir. Pourtant, je fais peu de pub.

Tu peux nous parler des différents produits que tu fabriques ? Quelles farines ?

Je fabrique différents pains spéciaux, pain de campagne, pains aux céréales, pain tradition, de la viennoiserie, de la viennoiserie bicolore aromatisée à la framboise, au Nutella ou à la pistache, des brioches aussi. La pâtisserie je la fais uniquement sur commande comme les gâteaux d'anniversaire, les bûches de Noël. Je fais aussi des chocolats à Pâques et des pizzas en été.



Pour le pain j'utilise différentes sortes de farines, T65, farine de meule, farine complète, de seigle T130. Je fais aussi un pain 100% levain avec un mélange de farines.

Je fais une fournée par semaine en hiver et deux ou trois en été. En hiver c'est surtout des locaux qui viennent tandis qu'en été, il y a beaucoup plus de touristes avec les locations aux alentours et le camping des Trexons.



Quels sont tes prochains projets ? Des nouveaux produits ?

Oui un projet d'agrandissement et acheter une armoire de fermentation pour mieux gérer les temps de pousse de mes préparations et je souhaite élargir la gamme avec des pains de petit épeautre, pain au chanvre par exemple.

Si c'était à refaire, tu referais pareil ?

Oui si c'était à refaire, je referais pareil, pour l'instant ça roule, si ça n'avait pas marché, j'aurais au moins essayé. Là, j'ai fabriqué mon four moi-même et j'ai déjà des clients fidèles, des personnes qui viennent de Corcieux, d'Anould de Gérardmer.



Quelles sont les heures d'ouverture ?

En hiver je suis ouvert uniquement le dimanche de 7h30 à 12h00, mais en été en plus du dimanche, le mercredi de 8h00 à midi et le vendredi soir pour les pizzas de 18h30 à 21h00. Pour le pain, c'est mieux de le commander avant le samedi midi.

Je laisse le mot de la fin à Laure, sa maman.

On est fier de ce qu'il a fait. Autant l'encourager, on essaye de l'aider en lui fournissant de la place. Il démarre doucement. Il fait de la bonne qualité avec par exemple des croissants pur beurre et il a des bons retours. Depuis qu'il a 6 ans, il veut être boulanger !

Merci de m'avoir reçu et bonne chance pour l'avenir !

Et bravo à un jeune qui a osé se lancer !

Hervé Lachaume

Les décorations de pâques réalisées par les enfants de la cantine et garderie, animées par Corinne et Aurélie.



Séance de lecture pour les élèves de l'école à la bibliothèque du village



De nouveaux livres à la bibliothèque !



L'association espace culture chère à son président Michel Marchal, a acheté un grand nombre de livres grâce aux fonds récoltés : au cours du vide grenier du 14 juillet, du marché du livres et du disque en novembre, de la subvention de la mairie, mais aussi et surtout à la fidélité de ses 42 adhérents !! Merci à tous pour votre aide

Vie associative

pour que vive cette bibliothèque ouverte en 2011 et qui ne demande que 5 euros de cotisation par famille !!!

Les bénévoles (notre photo) ont consacré une journée à trier, étiqueter, enregistrer et mis en rayon une centaine de livres, issus également de dons ! De quoi assouvir la soif des lecteurs, dont les enfants de l'école qui ont accès gratuitement à la bibliothèque à quelques pas de leurs salles de classes et qui plus est, bénéficient tous les quinze jours de séances de lecture organisées avec l'aide des bénévoles. Proximité, relations intergénérationnelles, gain de temps et d'argent, intérêt des enfants... c'est ça aussi les avantages de ces écoles avec parfois des effectifs hors normes...

Pour mémoire vous pouvez retrouver le détail du stock d'ouvrages sur le site www.gerbepal.fr à la rubrique « associations



et culture » puis animation et enfin « association espace culture : en savoir plus ».

Cette journée a été l'occasion pour le président de remercier chaleureusement les bénévoles pour leur investissement, leur disponibilité et leur dynamisme. Enfin ceux-ci vous accueillent, route du Neuné, les vendredis de 16H30 à 18H et les samedis de 10H30 à midi.

Pour tout renseignement complémentaire contactez le président au 06 85 36 33 94.

Compostelle

Vendredi soir, à l'initiative de l'association Espace Culture de Gerbéal, Jean Louis Bourlet, lui-même habitant de Gerbéal présenta « ses chemins de Compostelle » avec un diaporama.

Durant plusieurs années Jean Louis Bourlet parcourut divers tronçons du chemin de Compostelle, totalisant en tout plus de 5600 kms à pied avec en point d'orgue un aller et retour une année qui représentait plus de 2200 kms !

Il y a au total 5 grands chemins de Compostelle qui partent en France de Tours, Vézelay, Le Puy en Velay, Arles ou la voie du Piémont Pyrénéen et plusieurs chemins (camino) en Espagne.

Selon la légende, un des 12 apôtres, Jacques le Majeur aurait été décapité et après son exécution, les disciples de saint Jacques placèrent son corps dans une barque de pierre qui, quelques jours plus tard, échoua sur les côtes galiciennes. Sur l'emplacement de son tombeau est bâtie une église puis la cathédrale qui fut achevée au 13ème siècle. Les premiers pèlerinages eurent lieu dès le moyen-âge



jusqu'à devenir un « but de vie ». En 2023 plus de 445000 pèlerins firent le voyage jusqu'à Compostelle (le chant des étoiles).

L'emblème du balisage des chemins est une coquille saint Jacques et chaque pèlerin tient à jour un carnet de pèlerin appelé aussi crédenciale.

Suite à son diaporama, Jean Louis partagea avec le public ses ressentis et sa motivation qui le pousse à partir plusieurs mois sur



ces chemins. Pour lui partir pour plusieurs mois, accepter la souffrance, ce n'est pas le fruit du hasard, le pèlerin est un voyageur. Il peut partir pour des raisons religieuses, sportives, touristiques, intérieures. Pour lui, c'est être libre, partir à la rencontre de soi, un retour à l'essentiel. C'est un chemin de transformation, mais surtout il faut aimer la marche et la solitude.

Hervé Lachaume



Il faisait bon se réchauffer auprès du feu de sapins de Noël, une fois la température retombée le public s'est dirigé, en grand nombre, vers le foyer rural où l'attendait d'autres flammes... savoureuses celles-là !!!

La tchénivrée organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers

Vie associative



Beau succès pour le concours de belote

Dimanche 16 février le ciel ensoleillé du matin faisait craindre une faible participation au concours de belote organisé par l'association Gerbépal Animation, présidée par Christian Brocard.

Mais quelle belle surprise, il a fallu trouver des tables !! Car 76 participants se sont retrouvés au foyer rural de Gerbépal, formant 38 équipes qui se sont affrontées au cours des cinq parties de dix donnes. C'est « Gaga » et « Mimi » totalisant 5852 points qui ont remporté le premier prix,

devant « Stéphane et Roseline » avec 5320 points, puis « Jérémy et Gérard » avec 5078 points.

Comme chaque année, grâce à la générosité de nos sponsors locaux et du secteur, chaque participant a reçu un lot à l'issue de la journée. Un grand merci à nos adhérents pour la collecte des lots et la tenue de cette journée, nos donateurs de Gerbépal, Garage THIERY, Quad Gourmet, ABC Charpentes, l'Oasis Ayurvédique, du Four au Moulin.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'an prochain, le dimanche 15 Février 2026 !!!



Film Voyage de Francis Bourguier



Après une première soirée réussie en 2024 en compagnie de Francis Bourguier et Danielle Haouy, l'association espace culture de Gerbépal renouvella l'invitation avec ces mêmes photographes-reporters qui présentèrent 2 nouveaux films de voyage.

Le premier transporta les spectateurs au pays de Simbad le marin, le sultanat d'Oman. Durant leur voyage de trois semaines, de façon indépendante, Francis et Danielle sillonnèrent ce magnifique pays très varié puisqu'on y trouve des déserts, des cités anciennes, des wadis ainsi que des côtes maritimes et de nombreuses palmeraies. Dans ce pays multiculturel, plusieurs sites sont sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

Le deuxième voyage présenté ne fut pas si lointain, mais tout de même dépayçant !

Une randonnée de 240 kms en une douzaine de jours avec un départ de l'Aubrac et une arrivée à Saint Guilhem le Désert à travers causses (Méjean), forêts, garrigues, jolis villages (Ste Enimie), gorges (Tarn, Jonte) et cirque (Navacelles). Une succession de paysages extraordinaires et un parcours assez sportif.

Dans les deux reportages, photos et films magnifiques et commentaires justes et instructifs ravirent les personnes présentes !

Nul doute que l'association se fera un plaisir de les inviter à nouveau.

Hervé Lachaume

Un beau début d'année placé sous le signe du jeu et de la convivialité !

Vie associative



Pour bien débuter l'année, une après-midi jeux en famille a rassemblé petits et grands dans une ambiance chaleureuse. Entre rires, parties endiablées et moments de complicité, chacun a trouvé sa place.

La traditionnelle galette des rois a régalé les gourmands, et les couronnes ont fait le bonheur des plus chanceux. Un joli moment de partage et de convivialité, parfait pour lancer 2025 !

Un après-midi haut en couleurs grâce au Carnaboom !



Il a encore frappé cette année, pour le plus grand bonheur des petits et des grands ! Entre super-héros, princesses, animaux rigolos et créatures en tout genre, le défilé des costumes a mis des étoiles dans les yeux.

Les enfants ont même mis la main à la pâte pour préparer un goûter de crêpes bien mérité. Jeux, rires et animations ont rythmé cette joyeuse après-midi haute en couleurs !

Un dimanche de Pâques ensoleillé et festif pour petits et grands !

Pour sa deuxième édition, le marché de Pâques a rassemblé de nombreux artisans locaux venus faire découvrir leurs créations dans une ambiance conviviale. Un peu de monde était au rendez-vous, venu profiter des animations... et déguster quelques douceurs proposées sur place. Les enfants ont participé à une chasse aux œufs pas comme les autres : pour récolter leur chocolat, ils devaient résoudre des énigmes en lien avec les stands des artisans. Une belle manière de mêler jeu, découverte et gourmandise ! L'édition 2025 s'est clôturée dans la bonne humeur... et donne déjà envie de se retrouver l'an prochain pour une nouvelle chasse aux surprises !



Les P'tits Forfoulets

Un après-midi au cinéma... en route pour le Pérou avec Paddington !



Petits et grands se sont installés confortablement pour une séance pleine de rires et d'émotions devant Paddington au Pérou. Entre marmelade, cascades et tendresse, tout le monde a voyagé sans quitter son siège ! Les estomacs aussi ont été comblés : après le film, un goûter gourmand a réuni tout le monde dans la bonne humeur. Une belle sortie partagée, douce comme un bon biscuit !

Un grand merci à nos fées des décors !



L'association tient à remercier chaleureusement Amandine, Pauline et Alizée, trois mamans investies et pleines de talents, pour les superbes décors installés dans notre village. Grâce à leur créativité, leur énergie et leur bonne humeur, les rues ont pris des airs de fête qui ont enchanté petits et grands.

Merci pour le temps, les idées et l'amour du village que vous partagez si généreusement. C'est grâce à des bénévoles comme vous que la magie opère !



Le film culte « les grandes gueules » de Robert Enrico tiré d'un roman de José Giovanni a été projeté au foyer rural de Gerbéal à l'initiative de l'association Espace culture.

Jean Pascal Voirin auteur et réalisateur d'un ouvrage détaillé et d'un documentaire dédié au film était présent en compagnie d'Olivier Bertot son éditeur.

Vie associative

60^{ème} Anniversaire des Grandes Gueules



La première partie de l'après-midi a été consacrée à la diffusion d'un documentaire révélant les coulisses du tournage. La projection du film qui a suivi, a ravivé les souvenirs des spectateurs sur les performances des acteurs Bourvil, Ventura, Constantin, et notre ami Jean Grossier !

Les nouvelles des Dojos de Martimpré

La vie de l'association du col de Martimpré continue son chemin malgré les aléas, les changements, (Mise en sommeil d'une activité, changements d'animateurs, modifications de créneaux, mouvements dans le bureau,...) tout cela fait partie de la vie d'une association et a toujours été pour nous une occasion d'amélioration de notre offre d'activités vers les habitants des environs.

Par contre nous avons un regret, la difficulté à toucher le public jeune avec l'Aïkido !

Toutes les conditions matérielles ont été réunies : Confection de locaux adaptés et inspirants, encadrement qualifié bien au-delà du minimum requis, tarifs attractifs, opérations découvertes avec entre autres des cours dans le cadre scolaire avec l'établissement de Gerbéal...

Bien sûr, à notre époque la diversité des offres d'activités physiques est énorme. Mais dois-je préciser que l'aïkido est une activité complète et/mais accessible à tous. Discipline sans compétition mais pas sans ambition pour ses pratiquants. En effet, elle est riche en bénéfices : Stimule les timorés et calme et canalise les hyperactifs, apprend particulièrement le respect des autres et donc de soi et de son corps. On y apprend à protéger son corps dans la pratique, dans les chutes et aussi éventuellement lors d'une agression.

Cette activité physique régulière est complète et procure une souplesse

générale et du renforcement musculaire global du corps. Pour tous elle donne de la perspective de progrès validée par des grades, mais surtout de la sérénité et de l'assurance, des points d'appuis précieux pour réussir également ses études et la suite de sa vie.

Tous sont en réussite du fait de cette activité non compétitive.

Oui cette pratique proposée n'est pas discipline olympique ni compétitive. Et par rapport à mon parcours dans les autres arts martiaux, je m'en félicite. Oui c'est un avantage de pouvoir avancer à son propre rythme, tout au long de sa vie, de mesurer ses avancées et de pouvoir être encore sur un tatami à 70 ans.

Pour la saison prochaine nous sommes à la recherche de solutions : un ou des cours qui rassemblent le plus possible. Pour cela nous offrons la possibilité aux parents et aux jeunes eux même de nous éclairer sur les meilleurs créneaux possibles, compatibles avec les choses essentielles pour les jeunes : Le rythme et les trajets scolaires.

De notre côté nous regarderons aussi vers des solutions non explorées pour le moment.

Pour ce sondage, merci de nous écrire à l'adresse mail suivante :

« dojosdemartimpre@gmail.com »

Merci d'avance pour votre contribution.



Les numéros utiles

des services municipaux

La Mairie à votre service :

1, place Maurice Lemaire

Tél : 03 29 50 66 50

mairie@commune-gerbepal.fr

www.gerbepal.fr

Horaires d'ouverture :

de 9h00 à 12h00 et de 13h30 17h00

Fermée les mercredis et samedis après-midi

Agence Postale Communale :

située à la Mairie est ouverte

tous les matins du lundi au samedi

de 9h00 à 11h30.

Ecole maternelle et élémentaire :

Tél : 03 29 50 72 45

Bibliothèque :

est ouverte les vendredis de 16h30 à

18h00 les samedis de 10h30 à 12h

Autres numéros utiles :

Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges :

03 29 52 65 56

- Service Eau : 03 29 52 66 80
- Service Déchets : 03 29 52 65 59
- Déchetterie de Corcieux : 03 29 50 53 89

Urgences

- SAMU : 15
- Pompier : 18
- Gendarmerie : 17
- MEDIGARDE de 20h à 8h en semaine et de 12h le samedi à 8h le lundi matin : 03 820 33 20 20
- Enedis dépannage : 09 72 67 50 88
- Centre Hospitalier Saint-Charles de SAINT-DIE : 03 29 52 83 01
- Centre Hospitalier de REMIREMONT : 03 29 23 41 41
- Centre Hospitalier de GÉRARDMER : 03 29 60 29 60
- Centre Hospitalier Emile DURKHEIM EPINAL : 03 29 68 70 00

La gazette de Gerbéal, bulletin municipal de la commune de GERBEPAL

Rédaction et conception : commission communication et information

Impression : imprimerie L'Impression d'Anould - Tirage : 300 exemplaires